



PENTECOTE

En raison des fêtes de la pentecôte, **le lundi 16 mai** :

- **Le secrétariat de la mairie** sera fermé et les services techniques ne fonctionneront pas.
- **Les déchèteries de Thuir et Trouillas** seront fermées toute la journée.
- **La collecte des ordures ménagères sera exceptionnellement maintenue le lundi 16 mai (lundi de Pentecôte)**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Le ramassage des encombrants aura lieu le **mardi 24 mai**.
Inscription en Mairie, au plus tard, **le vendredi 20 mai**.
- Le ramassage de la poubelle jaune se fera **mercredi 18 mai**

RELAIS DES ASPRES

Le relais des Aspres aura lieu le dimanche 29 mai - parcours de 44km avec un dénivelé de plus de 600m.
Par équipe de 4 personnes : féminin, masculin ou mixte.

Inscriptions : 48€ par équipe

Repas : 8€ par personne

Renseignements : www.relaisdesaspres.sportsregions.fr

www.facebook.com/courirdanslesaspres - relais.aspres@gmail.com – Tél. : 06.87.56.74.08

PORTES OUVERTES DES ECOLES DU VILLAGE

Plusieurs générations de Trouillassencs ont fréquenté les écoles du village et, en particulier, l'école élémentaire.

Le samedi 11 juin à partir de 10h nous organiserons une journée « portes ouvertes » de ces établissements. Cela permettra, à tous ceux qui le souhaitent, de se retrouver pour un moment dans les locaux où ils ont fait leurs premiers apprentissages et, sans doute, d'évoquer des souvenirs. A cette occasion des photos de classe, plus ou moins anciennes, prêtées par des habitants du village, seront exposées. Vous pourrez vous reconnaître ou retrouver des membres de votre famille parmi les élèves photographiés.

Rendez-vous à l'école maternelle (pour ceux qui le souhaitent) ou à l'école élémentaire.

A midi, un petit vin d'honneur clôturera la matinée.

RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Merci de vous rapprocher d'ores et déjà de l'organisme en charge de l'assurance responsabilité civile et individuelle accident de votre enfant et de votre employeur, pour obtenir les attestations nécessaires à son inscription à la cantine et à la garderie pour la rentrée prochaine.

Dossiers disponibles en Mairie courant juin.

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 14 avril dernier en début de soirée pour procéder au vote du Budget Prévisionnel 2016 de la commune. Un mois plus tôt, il avait validé le compte administratif 2015, qui faisait apparaître un résultat positif cumulé de plus d'un million d'euros. L'occasion pour l'adjoint aux finances, Jean-François CAZALS, et le Maire, Rémy ATTARD, de rappeler que ces chiffres sont le résultat de nombreuses années de gestion saine du budget communal et d'anticipation sur les grands projets. La commune peut aujourd'hui financer la construction du nouveau groupe scolaire en minimisant le recours à l'emprunt et sans augmenter les impôts locaux. Aussi, compte-tenu de la bonne santé des finances communales et malgré la baisse réelle des dotations de l'Etat aux collectivités, **il n'y aura pas d'augmentation des taux des taxes communales pour la cinquième année consécutive à TROUILLAS.**

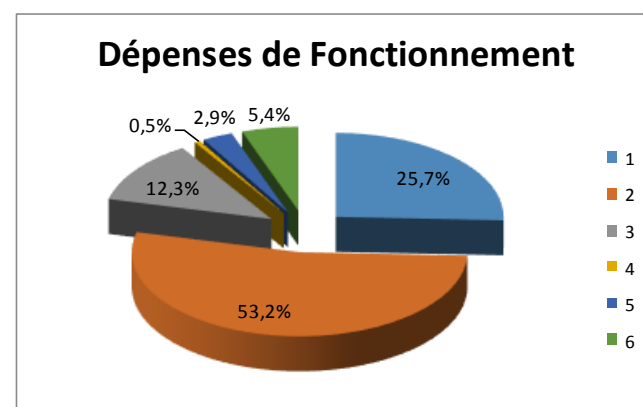
Le budget 2016 concentre donc les investissements pour l'achèvement du chantier du groupe scolaire et de ses accès, avec notamment l'aménagement du parking et des voies d'accès. Pour le reste, il est notamment prévu la mise en accessibilité de bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite et d'investir dans du matériel dans le cadre du projet « Zéro Pesticide ». Malgré la présence d'une opposition municipale depuis les élections de 2014, le budget primitif 2016 a été voté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

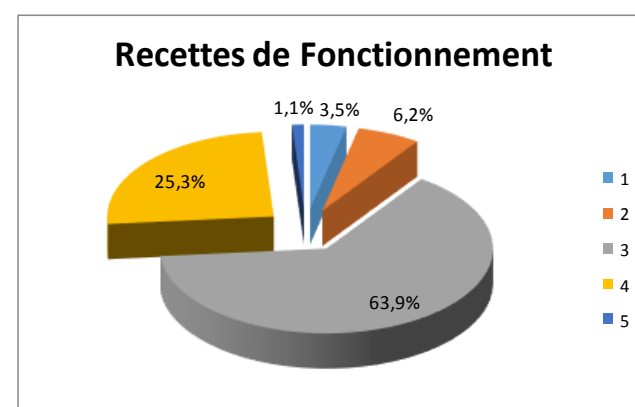
Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en séance le 15 mars 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Montant	Pourcentage
1	Charges générales	301 569,16	25,7%
2	Frais de personnel	624 992,02	53,2%
3	Autres charges	144 006,26	12,3%
4	Atténuations de produits	6 289,00	0,5%
5	Opérations d'ordre	34 454,00	2,9%
6	Charges financières	64 002,41	5,4%
	TOTAL	1 175 312,85	100%



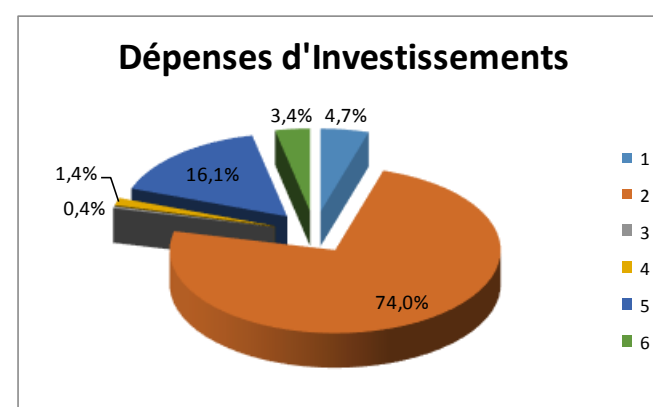
	RECETTES	Montant	Pourcentage
1	Produits des services	83 140,74	6,2%
2	Rembours frais de personnel	47 540,20	3,5%
3	Autres produits	15 521,45	1,1%
4	Dotations et participations	341 249,40	25,3%
5	Impôts et taxes	863 186,23	63,9%
	TOTAL	1 350 638,02	100%



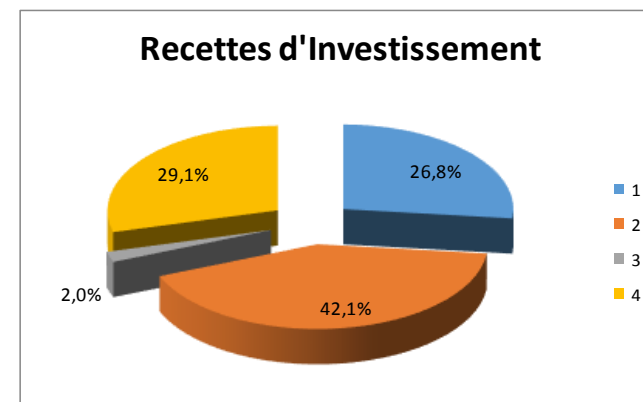
Résultat de l'exercice 2015	175 325,17
Résultat reporté 2014	<u>1 146 309,05</u>
Résultat de clôture de fonctionnement :	1 321 634,22

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Montant	Pourcentage
1	Remboursement d'emprunt	98 502,09	4,7%
2	Immobilisations Travaux	1 549 247,11	74,0%
3	Etudes et informatiques	8 340,00	0,4%
4	Acquisitions	29 852,29	1,4%
5	Régularisations écritures	337 769,61	16,1%
6	Contribution Syndicat de voirie	70 442,56	3,4%
	TOTAL	2 094 153,66	100%



	RECETTES	Montant	Pourcentage
1	Taxes d'urbanisme+ compensation TVA	458 949,96	26,8%
2	Subventions d'équipement	721 976,25	42,1%
3	Opérations d'ordre	34 454,00	2,0%
4	Emprunts	500 000,00	29,1%
	TOTAL	1 715 380,21	100%



Résultat de l'exercice 2015	- 378 773,45
Résultat reporté 2014	<u>338 460,55</u>
Résultat de clôture d'investissement :	- 40 312,90

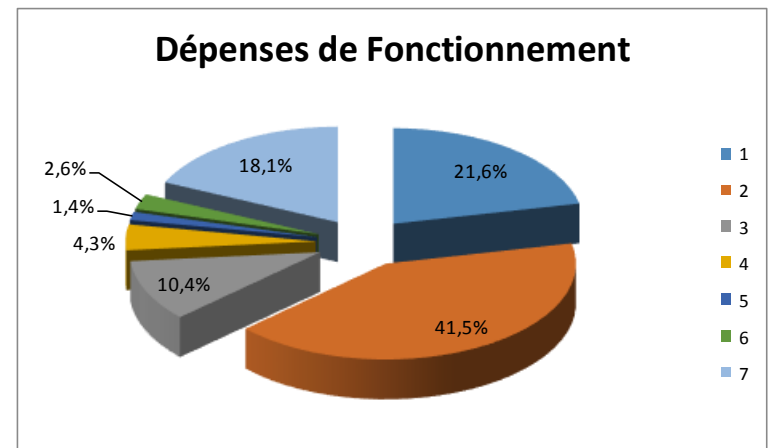
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 : 1 281 321,32

BUDGET COMMUNAL 2016

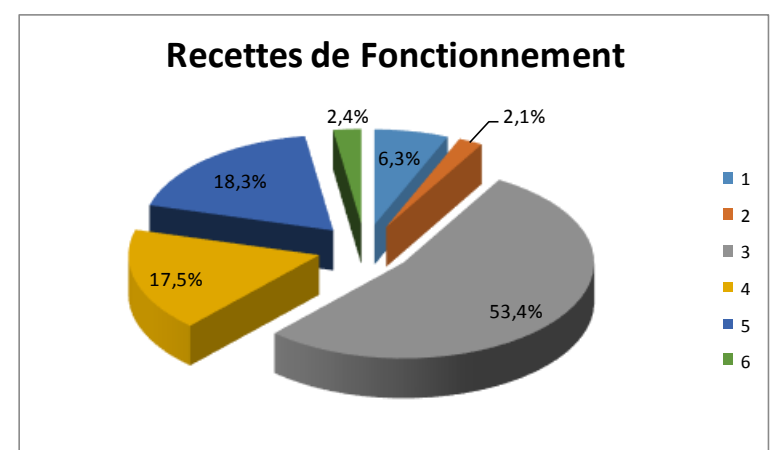
Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en séance le 14 avril 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Montant	Pourcentage
1	Charges générales	331 182,00	21,6%
2	Frais de personnel	636 850,00	41,5%
3	Charges de gestion courante	159 313,00	10,4%
4	Charges financières	66 688,00	4,3%
5	Autres Charges	21 500,00	1,4%
6	Dotations aux amortissements	39 882,00	2,6%
7	Virement à la section fonctionnement	278 136,32	18,1%
	TOTAL	1 533 551,32	100%

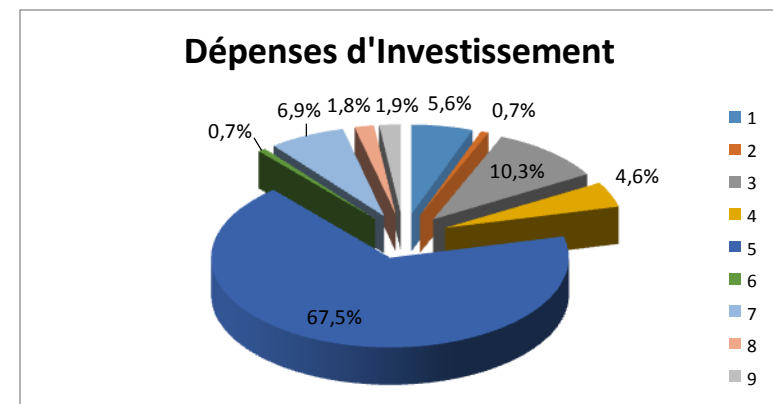


	RECETTES	Montant	Pourcentage
1	Produits des services et autres	96 494,00	6,3%
2	Atténuation de charges	31 782,00	2,1%
3	Impôts et taxes	819 464,00	53,4%
4	Dotations et participations	267 986,00	17,5%
5	Résultat reporté	281 321,32	18,3%
6	Neutralisation budgétaire et autres	36 504,00	2,4%
	TOTAL	1 533 551,32	100%

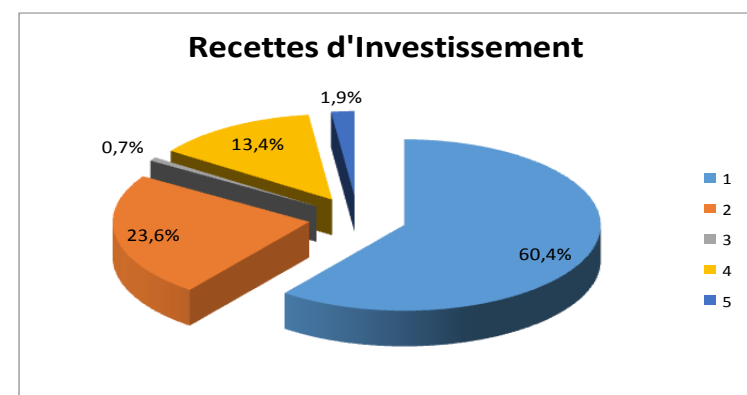


SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Montant	Pourcentage
1	Remboursement d'emprunt	115 385,00	5,6%
2	Etudes et informatique	14 516,00	0,7%
3	Contributions syndicat voirie	213 727,00	10,3%
4	Acquisitions	95 000,00	4,6%
5	Travaux	1 398 794,00	67,5%
6	Immobilisations financières	14 562,95	1,8%
7	Dépenses imprévues et autres	143 044,03	6,9%
8	Opérations d'ordre	36 504,00	1,8%
9	Résultat reporté	40 312,90	1,9%
	TOTAL	2 071 845,88	100%



	RECETTES	Montant	Pourcentage
1	Taxes urbanisme + compensation TVA + excédent fonctionnement capitalisé	1 251 243,37	60,4%
2	Subventions d'équipements	488 021,24	23,6%
3	Emprunts	14 562,95	0,7%
4	Vir. de la section de fonctionnement	278 136,32	13,4%
5	Amortissements	39 882,00	1,9%
	TOTAL	2 071 845,88	100%



Section d'investissement : travaux et acquisitions financés par autofinancement

Taux des taxes locales en 2016 :

Foncier non bâti	: 67,36 %
Foncier bâti	: 19,29 %
Habitation	: 14,29 %

ASSOCIATION FA SI LA LIRE

Le vide-grenier annuel aura lieu le dimanche 19 juin au stade municipal.

Les inscriptions s'effectueront sur place le matin même : 2€ le mètre linéaire.

Les personnes souhaitant installer un stand devront se munir d'une pièce d'identité et compléter une attestation fournie par les organisateurs à leur arrivée.

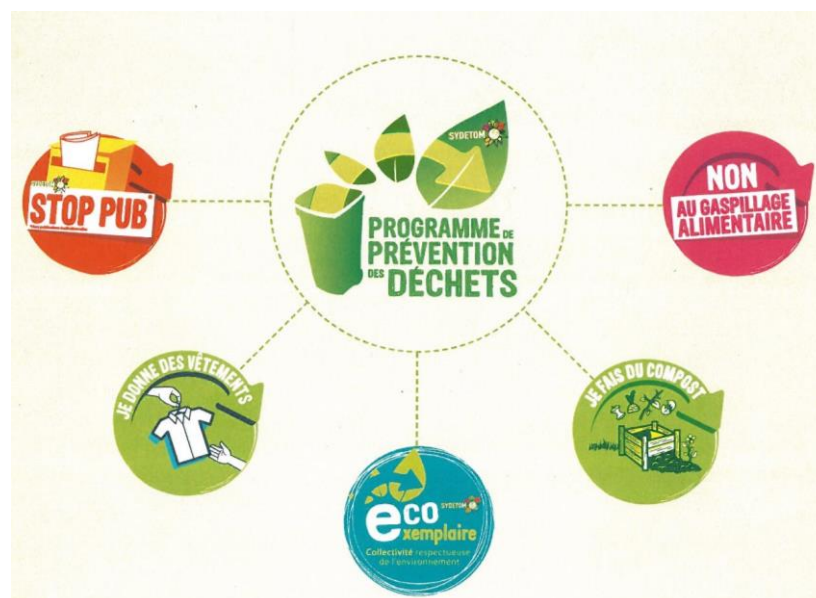
Les véhicules des exposants seront admis sur le site.

Buvette et restauration sur place.



Une première plateforme de compostage avait été inaugurée en 2013 au centre de la résidence HLM « La Colla ». Suite à ce succès, un deuxième composteur partagé a été installé près de la colonne à verre, en bordure du cimetière « Les pins ».

Le 19 avril dernier, Paul GIRONNE, chargé de mission « prévention des déchets » au SYDETOM66 a animé une réunion publique d'information sur ce projet, afin de sensibiliser, d'informer, et de former les élus de la commune, les délégués de quartier, ainsi que les habitants intéressés par la démarche.



Nicolas MAZIERES, maître composteur du SYDETOM66, a notamment rappelé les 5 règles d'or en matière de compost qui sont : démarrer le compost par des herbes sèches pour faciliter l'aération, alterner les déchets de cuisine et les déchets de jardin (50% sec et 50% humide), aérer et mélanger régulièrement le contenu du composteur, entretenir pour s'assurer que le compost n'est ni trop sec ni trop humide et laisser « mûrir » un composteur lorsqu'il est plein. C'est surtout une affaire de dosage, mais pour éviter tout désagrément il est conseillé d'éviter les éléments suivants : déchets de jardin, pelouse, viande, poisson, laitage, pain, plastique. Pour le reste tous les déchets organiques sont les bienvenus : épluchures, restes de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œuf ou encore café et filtres et dosettes souples ou sachets de thé. On pourrait voir une contradiction s'agissant des déchets de jardins, mais ils doivent être amenés à la déchèterie et c'est le SYDETOM66 qui se charge de ravitailler la plateforme de compostage en déchets secs.

Pour en savoir plus, ou si vous avez des doutes avant de mettre vos déchets dans le composteur, n'hésitez pas à contacter Nicolas MAZIERES à l'adresse suivante : nicolas.mazieres@sydetom66.com.

La réunion s'est achevée par la distribution de bio-seaux pour permettre aux habitants de transporter leurs déchets jusqu'au composteur, puis par un temps d'échange autour du verre de l'amitié. Il semble que le projet séduise déjà d'autres quartiers du village.

ADIL66 – Agence Départementale d'Information sur le Logement

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux, l'ADIL vous propose conseil et informations gratuites sur le logement.

Une permanence est assurée le 3^{ème} ou 4^{ème} vendredi de chaque mois en Mairie.

Prochaines permanences pour 2016 : 27/05 – 24/06 – 22/07

Pour prendre rendez-vous : ADIL – Tél. : 04.68.52.00.00

VOLS DANS LES JARDINS

Depuis quelques temps, des vols de légumes ont été constatés dans les jardins qui bordent la Canterrane. Des plaintes ont été déposées à la Gendarmerie.

LA PETANQUE

Les concours de boules ont repris au boulodrome municipal :

- Le jeudi soir en doublettes formées (1 promotion + 1 honneur) - **Jet du but à 21h précises**
- Le vendredi à 14h. Concours à la mêlée tournante, 4 parties assurées.

PIZZERIA « LE CANTERRANE »

Bruno et Magali informent leur aimable clientèle que la pizzeria sera fermée du mercredi 18 mai au lundi 30 mai inclus. Réouverture mardi 31 mai à partir de 17h. Merci de votre compréhension.